

1. OBJECTIFS ET CONTENU

Ce cours obligatoire consiste en une révision méthodique de la grammaire française. Il doit amener les étudiants à maîtriser les catégories morphologiques et syntaxiques du français ainsi que les normes de leur usage. À cette fin, on fera appel à des présentations théoriques, à des exercices et à des analyses grammaticales de texte.

Calendrier

Leçon 1

Introduction générale; le vocabulaire de la grammaire

Leçon 2

Les types de phrases; les groupes constitutifs de la phrase simple Les phrases déclaratives et impératives

Leçon 3

L'interrogation et l'exclamation

Leçon 4

La négation; les présentatifs; l'attribut

Leçon 5

Les compléments circonstanciels; le nom; les déterminants

Leçon 6

L'adjectif; les pronoms

Leçon 7

Les participes passés, les conjonctions, les prépositions

Leçon 8

Les adverbes

Leçon 9

La phrase complexe; les subordonnées relatives

Leçon 10

Les complétives; les circonstancielles

Leçon 11

Le verbe I : les auxiliaires, la voix passive, les verbes pronominaux La construction impersonnelle

Leçon 12

Le verbe II : l'aspect, la valeur, les temps et les modes

Leçon 13

L'infinitif et le participe

2. BIBLIOGRAPHIE

THÉORET, Michel et André MAREUIL avec la collaboration de Michel BÉLANGER, *Grammaire du français actuel pour les niveaux collégial et universitaire*, Montréal, Centre éducatif et culturel, 1991, xviii/557 p.

Cahier d'exercices préparé par les professeurs du Département des littératures de langue française, disponible à la Librairie de l'Université de Montréal.

3. ÉVALUATION

Un examen de mi-trimestre de 90 minutes :	20 %
Un examen final de 2 heures 45 minutes :	30 %
Des exercices hebdomadaires :	30 %
Deux notes de lecture à 10 % chacune à remettre lors de la troisième et de la dixième leçon environ :	20 %